

# Les enjeux de l'informatique

Entretien avec Jean-Michel Bourdon\*

Lancé dans les années 1980, le Club informatique pénitentiaire (CLIP) est monté en puissance au fil des décennies, voyant aussi les enjeux de son activité évoluer. Si la programmation informatique était au début perçue comme une activité socioculturelle, un minimum de savoir-faire bureautique est aujourd'hui indispensable pour accéder au marché du travail ou entrer en relation avec l'administration.

## *Quels sont les rapports du CLIP avec l'administration pénitentiaire ?*

Nous sommes une association loi 1901, constituée pour l'essentiel de bénévoles (environ 200) auxquels s'ajoutent, en été, des étudiants stagiaires. L'administration pénitentiaire est aujourd'hui notre principal financeur, mais il faut aussi mentionner les conseils régionaux, le ministère de la Jeunesse et des sports et certaines régions comme l'Ile-de-France.

Si nous recevons des subventions, nos prestations ne sont pas rémunérées et nous intervenons donc à titre gratuit en milieu carcéral. Nous sommes actifs dans une cinquantaine d'établissements (sur 191 en France) et l'an dernier, nous avons formé près de 2800 détenus.

Pour ce qui est de l'organisation du travail, nos rapports avec l'administration varient en fonction des établissements, de nos interlocuteurs (le directeur ou le SPIP- service pénitentiaire d'insertion et de probation-, parfois un surveillant) et des équipes enseignantes de l'éducation nationale qui y exercent à titre professionnel. Nous sommes en effet amenés à partager des locaux, et même si *a priori* nos missions et activités ne sont pas les mêmes, il peut y avoir ici ou là quelques frictions. Mais dans l'ensemble, cela se passe bien et nous travaillons en concertation avec les équipes pédagogiques. D'ailleurs, près d'un tiers de nos bénévoles sont des retraités de l'éducation nationale.

Et c'est celle-ci qui valide le « B2I », un brevet d'informatique et Internet des acquis de base, exactement comme cela se fait au collège ou au lycée.

## *En quoi consistent les formations dispensées ?*

Au départ, il s'agissait d'une familiarisation avec la programmation, sur un mode assez ludique. Au fil du temps, l'usage de l'informatique a évolué et s'est centré sur la bureautique, désormais indispensable, ne serait-ce que pour faire son CV. Nous nous sommes donc investis sur l'usage des outils indispensables : savoir manipuler un ordinateur, mais aussi utiliser un traitement de texte et un tableur.

La réinsertion est un enjeu central pour nous, et c'est dans cette optique que sont conçues nos interventions, pour faciliter le retour à la vie à l'extérieur. Les détenus libérés partent avec des handicaps, et nous essayons, dans la mesure de nos moyens, de les aider à se mettre à niveau, au moins en acquérant certains savoir-faire. Outre le B2I, nous préparons aux tests AFPA (formation professionnelle diplômante pour adultes), qui valident des compétences un peu plus pointues et peuvent être mentionnés dans un CV.

Dans le même ordre d'idées, Internet et les messageries électroniques sont aujourd'hui des outils incontournables dans l'accès au marché du travail, mais aussi dans un nombre croissant d'activités quotidiennes. Il s'imposait donc d'offrir aux détenus la possibilité de s'y initier.

## *Mais des connexions avec l'extérieur sont-elles possibles en prison ?*

---

\* Jean-Michel Bourdon est secrétaire adjoint du Club informatique pénitentiaire (CLIP).

Non, ni en ce qui concerne la téléphonie, ni en ce qui concerne les connexions Internet. Et ceci aussi bien dans les salles communes où nous pratiquons nos activités que dans les cellules des détenus qui disposent d'un ordinateur. Ces machines leur sont vendues par l'administration et les éléments de communication en sont retirés.

Nous travaillons donc avec les moyens du bord : en réseau interne dans les salles, ou encore avec des simulateurs de navigation. Ce n'est pas idéal mais c'est mieux que rien. Imaginez des personnes qui auraient été incarcérées dans les années 1990 et qui sortiraient en 2010 : le monde a vertigineusement changé sur ce plan et la prison est restée, pour des raisons de sécurité essentiellement, imperméable à ce changement. Nos clubs donnent aux détenus la possibilité de se frotter d'un peu plus près aux nouvelles réalités.

À vrai dire, la plupart de nos membres sont jeunes et ont déjà eu accès à un ordinateur. Mais quelques-uns découvrent l'informatique en prison.

L'informatique est un outil utilisable de façon intéressante, même par des personnes de niveau assez faible. Et avec quelques efforts, on peut permettre à un nombre relativement important de détenus de devenir des utilisateurs efficaces.

### ***Outre les compétences professionnelles, qu'est-ce que la participation au club peut développer ?***

Tout d'abord il faut mentionner que la participation à des activités socioculturelles peut faire gagner des remises de peine. Cela motive une partie des inscriptions, et il y a d'ailleurs des gens qui s'inscrivent et qu'on ne voit jamais.

Pour les autres, les formations entraînent deux effets à souligner : le développement de l'aptitude à raisonner et l'acceptation d'une discipline de travail. Mais, et j'insisterai sur ce point, c'est également un bon support de reprise de confiance en soi, grâce à la réalisation rapide de travaux de traitement de textes et tableaux et, dans certains cas, de programmes. Cependant, le seul support technique ne peut atteindre l'objectif que s'est fixé l'association. L'élément essentiel est l'action gratuite accomplie par les formateurs bénévoles, créant un effet psychologique favorable à la motivation et à la progression des stagiaires.

Le CLIP apporte ainsi sa contribution à la réinsertion des détenus en faisant prendre conscience au détenu-stagiaire de la nécessité d'être autonome face à l'outil informatique et de pouvoir en suivre les usages et les évolutions.

**Propos recueillis par Richard Robert**